

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION					
	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	76 800		76 800	106 800
	Montant net du chiffre d'affaires	76 800		76 800	106 800
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			76 800	106 800
CHARGES D'EXPLOITATION					
	Achats de marchandises				
	Variation de stock : marchandises				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock : matières premières				
	Autres achats et charges externes			39 448	24 798
	Impôts, taxes et versements assimilés			473	
	Salaires et traitements			11 216	3 632
	Charges sociales du personnel			9 400	3 340
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			439	47
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			60 975	31 817
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				15 825	74 983

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		15 825	74 983
Opéra. Comm.			
	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS			
	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		37
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		37
CHARGES FINANCIERES			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change	467	1 305
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	467	1 305
RÉSULTAT FINANCIER		(467)	(1 268)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		15 358	73 715
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 382	13 293
TOTAL DES PRODUITS		76 800	106 838
TOTAL DES CHARGES		62 824	46 415
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		13 976	60 422

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SASU A2TL
48 BD JEAN JAURES
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	97 119 €
Chiffre d'affaires :	76 800 €
Résultat net comptable :	13 976 €

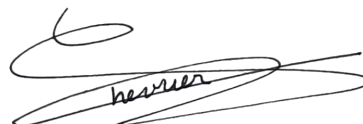
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Dans le cadre de notre mission, nous portons à votre connaissance les points suivants pouvant avoir une incidence sur la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- Les charges et produits de l'exercice ont été catégorisés par le client sous sa responsabilité. Nos contrôles se sont limités à un travail de cohérence.
- Les soldes des comptes clients et fournisseurs à la clôture nous ont été transmis et validé par le client sous sa responsabilité. Nous n'avons pas procédé à des vérifications spécifiques à ce niveau.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pour **Dougs**
Fait à **Lyon**
Le **13/03/2024**



Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	924	486	439	877
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (II)	924	486	439	877
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	42 000		42 000	
Autres créances	18 883		18 883	481
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	14 054		14 054	54
DISPONIBILITES	21 743		21 743	94 296
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Total (III)	96 680		96 680	94 831
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	97 604	486	97 119	95 709

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel		100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport...			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserve légale		690	690
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		63 765	13 104
Report à nouveau			(9 762)
Résultat De L'exercice		13 976	60 422
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		78 530	64 555
Autres Fonds Propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers		2 882	3 636
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 746
Dettes fiscales et sociales		15 706	23 772
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres Dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		18 588	31 154
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		97 119	95 709

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Approbation des comptes de l'exercice 2023

L'an 2024 , le 10 avril, à Boulogne-Billancourt , M. ALMES Thierry, associé unique et président de la société A2TL, société par actions simplifiée au capital de 100 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 880635321, et dont le siège social est situé 48 boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne-Billancourt, Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- l'affectation du résultat ;
- le versement de dividendes

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et se soldant par un bénéfice net comptable de 13976 euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13976 euros, de la manière suivante : l'intégralité en dividendes

Troisième résolution : autres dividendes

Le solde en autres réserves est après affectation du résultat 2023 de 63 784.86€.

L'associé unique décide le versement d'un dividende supplémentaire de 20 000€.

Le nouveau solde en autres réserves est de 43 764.86 euros

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

Thierry ALMES



Details de l'Actif

Etats exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations Corporelles	438,59	0,45	877,31	0,92	(438,72)	-50,01
Autres Immobilisations Corporelles	438,59	0,45	877,31	0,92	(438,72)	-50,01
218300 Matériel informatique et logiciel (immobilisé)	924,16	0,95	924,16	0,97		
281830 Amortissement matériel informatique et logiciel	(485,57)	-0,50	(46,85)	-0,05	(438,72)	936,44
Total II - Actif Immobilisé	438,59	0,45	877,31	0,92	(438,72)	-50,01
Créances	60 883,01	62,69	481,25	0,50	60 401,76	N/S
Créances Clients Et Comptes Rattachés	42 000,00	43,25			42 000,00	
411000 Client	30 600,00	31,51			30 600,00	
418100 Clients - Produits non encore facturés	11 400,00	11,74			11 400,00	
Autres Créances	18 883,01	19,44	481,25	0,50	18 401,76	3 823,74
444000 IS, acompte versé au titre de l'impôt sur les sociétés	12 798,00	13,18			12 798,00	
445663 TVA déductible (AL, services, hors UE)	3 005,01	3,09			3 005,01	
445669 TVA déductible sur facture de prestation de service			480,00	0,50	(480,00)	-100,00
445670 Crédit de TVA	75,00	0,08			75,00	
445730 TVA collectée (AL, importation, hors UE) 20%	3 005,00	3,09			3 005,00	
445860 TVA sur factures à recevoir			1,25		(1,25)	-100,00
Valeurs Mobilières De Placement	14 054,00	14,47	54,00	0,06	14 000,00	N/S
508000 Placement, Compte à terme, Obligations	14 054,00	14,47	54,00	0,06	14 000,00	N/S
Disponibilités	21 743,01	22,39	94 296,04	98,52	(72 553,03)	-76,94
512001 Banque (Shine A2TL, Business ****)	4,95		72 063,91	75,30	(72 058,96)	-99,99
512002 Banque (Revolut Business FR Pocket USD ****)	16 027,90	16,50	16 521,97	17,26	(494,07)	-2,99
512004 Banque (Revolut Business FR Pocket GBP ****)	5 710,16	5,88	5 710,16	5,97		
Total III - Actif Circulant	96 680,02	99,55	94 831,29	99,08	1 848,73	1,95
Total IV - Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Total V - Primes de remboursement des obligations						
Total VI - Ecart de conversion actif						
Total du Bilan Actif	97 118,61	100,00	95 708,60	100,00	1 410,01	1,47

Details du Passif

Etats exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Capital Social Ou Individuel	100,00	0,10	100,00	0,10		
101300 Capital souscrit (interne Dougs)	100,00	0,10	100,00	0,10		
Reserves	64 454,56	66,37	13 793,81	14,41	50 660,75	367,27
Réserve Légale	689,70	0,71	689,70	0,72		
106100 Réserve légale	689,70	0,71	689,70	0,72		
Autres Réserves	63 764,86	65,66	13 104,11	13,69	50 660,75	386,60
106800 Autres réserves	63 764,86	65,66	13 104,11	13,69	50 660,75	386,60
Report À Nouveau			(9 761,54)	-10,20	9 761,54	-100,00
119000 Report à nouveau débiteur			(9 761,54)	-10,20	9 761,54	-100,00
Résultat De L'exercice	13 975,73	14,39	60 422,29	63,13	(46 446,56)	-76,87
Total I - Capitaux propres	78 530,29	80,86	64 554,56	67,45	13 975,73	21,65
Total II - Autres fonds propres						
Total III - Provisions						
Dettes Financieres	2 882,27	2,97	3 635,84	3,80	(753,57)	-20,73
Emprunts Et Dettes Financières Divers	2 882,27	2,97	3 635,84	3,80	(753,57)	-20,73
455001 Retrait ou dépense pour usage personnel (Thierry Almes)	2 882,27	2,97	3 635,84	3,80	(753,57)	-20,73
Dettes D'exploitation	15 706,05	16,17	27 518,20	28,75	(11 812,15)	-42,92
Dettes Fournisseurs Et Comptes Rattachés			3 746,04	3,91	(3 746,04)	-100,00
401000 Fournisseurs			3 610,93	3,77	(3 610,93)	-100,00
408100 Fournisseurs - Factures non parvenues			135,11	0,14	(135,11)	-100,00
Dettes Fiscales Et Sociales	15 706,05	16,17	23 772,16	24,84	(8 066,11)	-33,93
421000 Rémunération des salariés	1 000,00	1,03	976,16	1,02	23,84	2,44
431000 URSSAF de vos employés	477,76	0,49			477,76	
442100 Prélèvement à la source d'impôt sur le revenu			48,00	0,05	(48,00)	-100,00
444000 IS, acompte versé au titre de l'impôt sur les sociétés			13 293,00	13,89	(13 293,00)	-100,00
445510 TVA payée	1 218,00	1,25	1 152,00	1,20	66,00	5,73
445660 TVA déductible (biens et services)	0,28				0,28	
4456671 TVA déductible (AL, importation, hors UE) 20%	3 005,00	3,09			3 005,00	
445713 TVA collectée 20% (AL, services, hors UE)	3 005,01	3,09			3 005,01	
445790 TVA sur factures clients (Compte d'attente)	5 100,00	5,25			5 100,00	
445870 TVA sur factures à établir	1 900,00	1,96			1 900,00	
448600 État - Charges à payer			8 303,00	8,68	(8 303,00)	-100,00
Total IV - Dettes	18 588,32	19,14	31 154,04	32,55	(12 565,72)	-40,33
Total V - Ecart de conversion passif						
Total du Bilan Passif	97 118,61	100,00	95 708,60	100,00	1 410,01	1,47

Details du Compte de Résultat

Etats exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Production Vendue (Services Et Travaux)	76 800,00	100,00	106 800,00	100,00	(30 000,00)	-28,09
Production Vendue (Services Et Travaux) (France + Exportation)	76 800,00	100,00	106 800,00	100,00	(30 000,00)	-28,09
706000 Recettes encaissées	76 800,00	100,00	106 800,00	100,00	(30 000,00)	-28,09
Montant du chiffre d'affaires	76 800,00	100,00	106 800,00	100,00	(30 000,00)	-28,09
Autres Produit			0,30		(0,30)	-100,00
758000 Autres produits			0,30		(0,30)	-100,00
Total des produits d'exploitation	76 800,00	100,00	106 800,30	100,00	(30 000,30)	-28,09
Autres Achats Et Charges Externes	39 447,65	51,36	24 797,80	23,22	14 649,85	59,08
604000 Honoraires rétrocédés	15 026,00	19,57	2 400,00	2,25	12 626,00	526,08
606100 EDF, chauffage, eau, gaz	570,00	0,74	673,34	0,63	(103,34)	-15,35
606300 Petits équipements, logiciels et matériels informatiques			782,13	0,73	(782,13)	-100,00
606400 Fournitures administratives	67,43	0,09	381,97	0,36	(314,54)	-82,35
613000 Loyer et charges locatives (Avec TVA)			6 300,00	5,90	(6 300,00)	-100,00
613001 Loyer et charges locatives du siège social et établissements secondaires (Avec TVA)	7 560,00	9,84	1 260,00	1,18	6 300,00	500,00
618500 Réception, mission, congrès, abonnement, documentation, livre (Avec TVA)	115,50	0,15	110,88	0,10	4,62	4,17
622600 Honoraires	1 308,00	1,70	1 141,00	1,07	167,00	14,64
625100 Indemnités Kilométriques	9 882,30	12,87	9 727,36	9,11	154,94	1,59
625200 Frais de déplacement	630,43	0,82	397,71	0,37	232,72	58,51
625300 Restaurant	1 384,29	1,80	1 021,73	0,96	362,56	35,48
626000 Timbre et colis (Avec TVA)			7,98		(7,98)	-100,00
626100 Internet, téléphone, abonnement informatique et logiciel	2 867,09	3,73	584,58	0,55	2 282,51	390,45
627000 Frais bancaires (Avec TVA)	36,61	0,05	9,12		27,49	301,43
Impôts, Taxes Et Versements Assimilés	473,00	0,62			473,00	
631200 Taxes et Impôts (sauf IS, IR et TVS)	473,00	0,62			473,00	
Salaires Et Traitements	11 215,83	14,60	3 632,25	3,40	7 583,58	208,78
641000 Rémunération des salariés et assimilés salariés	11 023,83	14,35	3 584,25	3,36	7 439,58	207,56
641100 Prélèvement à la source d'impôt sur le revenu	192,00	0,25	48,00	0,04	144,00	300,00
Charges Sociales Du Personnel	9 400,18	12,24	3 340,24	3,13	6 059,94	181,42
645100 Charges sociales de vos salariés (utilisable au débit et au crédit d'une OD)	7 286,76	9,49	2 208,00	2,07	5 078,76	230,02
645300 Cotisations caisses retraites de vos salariés	1 403,71	1,83	463,47	0,43	940,24	202,87
645500 Cotisation prévoyance de vos salariés	224,91	0,29			224,91	
648000 Formation et autres charges de personnel (Avec TVA)	484,80	0,63	668,77	0,63	(183,97)	-27,51
Dotations Aux Amortissements Sur Immobilisations	438,72	0,57	46,85	0,04	391,87	836,44
681120 Dotation aux amortissements corporelles	438,72	0,57	46,85	0,04	391,87	836,44
Total des charges d'exploitation	60 975,38	79,40	31 817,14	29,79	29 158,24	91,64
Résultat d'exploitation	15 824,62	20,60	74 983,16	70,21	(59 158,54)	-78,90
Résultat Financier	(466,89)	-0,61	(1 267,87)	-1,19	800,98	-63,18
Total Des Produits Financiers			37,40	0,04	(37,40)	-100,00
Différences positives de change			37,40	0,04	(37,40)	-100,00
766000 Gains de change			37,40	0,04	(37,40)	-100,00

Total Des Charges Financières	466,89	0,61	1 305,27	1,22	(838,38)	-64,23
Différences négatives de change	466,89	0,61	1 305,27	1,22	(838,38)	-64,23
666000 Pertes de change	466,89	0,61	1 305,27	1,22	(838,38)	-64,23
Résultat courant avant impôts	15 357,73	20,00	73 715,29	69,02	(58 357,56)	-79,17
Résultat exceptionnel						
Impôts Sur Les Bénéfices	1 382,00	1,80	13 293,00	12,45	(11 911,00)	-89,60
695000 Impôts sur les bénéfices	2 304,00	3,00	14 179,00	13,28	(11 875,00)	-83,75
699600 Crédit d'impôt formation	(922,00)	-1,20	(886,00)	-0,83	(36,00)	4,06
Participations des salariés et impôts sur les bénéfices	1 382,00	1,80	13 293,00	12,45	(11 911,00)	-89,60
Résultat de l'exercice	13 975,73	18,20	60 422,29	56,58	(46 446,56)	-76,87

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etats exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	76 800		106 800		(30 000)	-28,09
VENTES DE MARCHANDISES ET PRODUCTION DE L'EXERCICE	76 800	100,00	106 800	100,00	(30 000)	-28,09
Ventes de marchandises						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	76 800	100,00	106 800	100,00	(30 000)	-28,09
Variation production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	76 800	100,00	106 800	100,00	(30 000)	-28,09
Achat stockés approvisionnement						
Variation des stocks et approvisionnement						
Achats de sous-traitance directe	15 026	19,57	2 400	2,25	12 626	526,08
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	61 774	80,43	104 400	97,75	(42 626)	-40,83
MARGES (Commerciale + Production)	61 774	80,43	104 400	97,75	(42 626)	-40,83
Achats non stockés (c)	637	0,83	1 837	1,72	(1 200)	-65,31
Achats charges externes (c)	23 784	30,97	20 560	19,25	3 224	15,68
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	24 422	31,80	22 398	20,97	2 024	9,04
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	37 352	48,64	82 002	76,78	(44 650)	-54,45
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes sur rémunérations	473	0,62			473	
Autres impôts et taxes						
Salaires et traitements	11 216	14,60	3 632	3,40	7 584	208,78
Charges sociales	9 400	12,24	3 340	3,13	6 060	181,42
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	16 263	21,18	75 030	70,25	(58 766)	-78,32
Reprises sur amortissements et provisions						
Autres produits d'exploitation						-100,00
Transfert de charges d'exploitation						
Dotations aux amort., dépréciations et provisions	439	0,57	47	0,04	392	836,44
Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION	15 825	20,60	74 983	70,21	(59 159)	-78,90
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
Produits financiers			37	0,04	(37)	-100,00
Charges financières	467	0,61	1 305	1,22	(838)	-64,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	15 358	20,00	73 715	69,02	(58 358)	-79,17
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 382	1,80	13 293	12,45	(11 911)	-89,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 976	18,20	60 422	56,58	(46 447)	-76,87

DOCUMENTS FISCAUX



Déclaration fin d'année
Liasse fiscale

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovante, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SASU A2TL			48 Bd Jean Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt		
SIRET 88063532100016			Mél : thierry.almes@gmail.com		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
48 Bd Jean Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées		A2TL Conseil et développement solutions pour le transport		Si vous avez changé d'activités, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %		15 358		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé Dougs					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Dougs 7 avenue adolphe max 69005 Lyon Tél: 04 28 29 62 62			Tél:		
OGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Date: 12032024 Lieu: BOULOGNE-BILLANCOURT		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Qualité et nom du signataire: Président Almes Thierry		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Signature:		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

Désignation de l'entreprise		SASU A2TL						Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		48 Bd Jean Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt							
SIRET 88063532100016									
Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12					Durée de l'exercice précédent* : 12				
								Exercice N clos le 31-12-2023	
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		Net	
				1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisation incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	924	030	486	439		
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	924	048	486	439		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	42 000	070		42 000		
		Autres * (3)	072	18 883	074		18 883		
	Valeurs mobilières de placement		080	14 054	082		14 054		
	Disponibilités		084	21 743	086		21 743		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	96 680	098		96 680			
Total général (I + II)			110	97 604	112	486	97 119		
PASSIF								Exercice N NET	
								1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	100	
	Écarts de réévaluation						124		
	Réserve légale						126	690	
	Réserves réglementées *						130		
	Autres réserves				dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131	132	63 765
	Report à nouveaux						134		
	Résultat de l'exercice						136	13 976	
	Subventions d'investissement						137		
	Provisions réglementées						140		
Total I							142	78 530	
Provisions pour risques et charges							Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169	2 882	172	18 588	
	Compte courant d'associés						173		
	Autres Dettes						175		
Produits constatés d'avance							174		
Total III							176	18 588	
Total général (I + II + III)								180	97 119

RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU A2TL				Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR				Exercice N clos le		
		018				31-12-2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons		209	210		
	Production vendue	Biens	intracommunautaires		215	214		
		Services *			217	218	76 800	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	76 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : -mobilier : -immobilier :)						242	39 448
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243	473	244	473
	Rémunérations du personnel *						250	11 216
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	9 400
	Dotations aux amortissements *		dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 255) 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	439
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260		
	Total des charges d'exploitation (II)						264	60 975
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						270	15 825
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)		294	467
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	1 382	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	13 976	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	13 976	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	2 304		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont Divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346				922
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	15 358	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables (€) dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	15 358	372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Divers À Déduire Au 31-12-2023

Libellé	Montant
Crédit Formation Dirigeant 2079 FCE	922
Totalisation	922

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU A2TL								Néant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisation incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	924	472		474		476	924				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	924	492		494		496	924				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	47	562	439	564		566	486				
TOTAL		570	47	572	439	574		576	486				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur D'actif *	Amorisements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
								Court terme *	Long terme				
	1	2	3	4	5	19% 6	15% ou 12.8% 7	0% 8					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Désignation de l'entreprise impôts)				Désignation de l'entreprise : SASU A2TL				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur comptes clients	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial		681	683						
Autres immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains		710	715	2					
Constructions		720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5					
Matériel de transport		750	755	6					
Autres immobilisations corporelles		760	765	7					
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter				
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860						
Total des déficits restant à reporter			870						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325			381
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326			380
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	13 460
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	767
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU A2TL		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023		Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
	Dont apprentis			657	
	Dont handicapés			651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329 - DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329 - AC et 1329 - DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

1 / 1

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31122023

SIREN 880635321

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Dénomination de l'entreprise : SASU A2TL

Adresse (voie) : 48 BD JEAN JAURES

Code postal : 92100

Ville : BOULOGNE-BILLANCOURT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

Almes

Prénom(s)

Thierry

Nom marital

% de détention

100

Nb de parts ou d'actions

50

Naissance : Date

13011983

N° Département

12

Commune

Olemps

Pays

France

Adresse

N°

48

Voie

Boulevard Jean Jaures

Code postal

92100

Commune

BOULOGNE-BILLANCOURT

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou d'actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 0

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31122023		SIREN 880635321	
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)		Dénomination de l'entreprise : SASU A2TL	
Adresse (voie) : 48 BD JEAN JAURES			
Code postal : 92100		Ville : BOULOGNE-BILLANCOURT	

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905		
--	--	-----	--	--

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Taux réduit d'IS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quarter-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU A2TL	88063532100016	7022Z
48 Bd Jean Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt	Adresse du siege social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	15 358
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, lignes XL ou tableau 2033 B, lignes 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises à au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	15 358
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	15 358

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quarter-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU A2TL	88063532100016	7022Z
	Adresse du siege social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
48 Bd Jean Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt		

[illegible]

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023
Au titre de l'année civile 2023

N° 2069-RCI-SD
(2024)
Formulaire obligatoire

Néant ☐

Dénomination de l'entreprise	SASU A2TL	N° Siren : 880635321
Adresse	48 Bd Jean Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt	
SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉ (COCHER LA CASE) ☐		PME au sens communautaire ☒
Dénomination de la société mère		
Adresse		
I - RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
FOR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	922	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objectif exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)		
	Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'exédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CRÉDIT D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔT (Utilisation de la valeur AUT «Autres crédits d'impôts»)		
III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		
IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux		
Pour les entreprises ayant effectuées plus de 10 000 € de dons et versements ayant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.		

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE FORMATION DES DIRIGEANTS

N° 2079-FCE-FC-SD (2024)

(art 244 quarter M du Code général des impôts) DÉPENSES ENGAGÉES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023¹

Fiche d'aide au calcul

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants.

Dénomination de l'entreprise	SASU A2TL		
Adresse	48 Bd Jean Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt		
N° Siren	880635321	Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023
SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉ (COCHER LA CASE)			
Dénomination de la société mère			N° Siren :
Adresse			
I. DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT			
A. CAS GÉNÉRAL			
Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année			1
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile	1		40
Taux horaire du salaire minimum de croissance²	2		12
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3		922
Quote part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4		
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5		922
B. CAS PARTICULIER GROUPEMENT D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C)			
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile	6		
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7		
Taux horaire du salaire minimum de croissance²	8		
Montant du crédit d'impôt [ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)] x ligne 8	9		
Quote part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10		
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11		
II. CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS			
Nom et adresse de sociétés de personnes ou groupements assimilés n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt	
Montant total du crédit d'impôt dégagé		12	
III. UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT			

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé doit être reporté sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et sur le relevé de solde n° 2572-SD.

RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)³		
Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt
Total		13

Les demandes de crédit d'impôt non imputé sur l'impôt des sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimée n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.import.gouv.fr.

¹Préciser l'année civile concernée.
²Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.
³Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est reparti entre tous les associés mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt.